



Terrain en indivision et impôts fonciers

Par **libault**, le **01/12/2008** à **13:46**

Je possède en indivision une parcelle de terrain avec deux personnes. Chaque année les impôts me demandent de payer la totalité des impôts fonciers. Je paye un tiers, en accord avec la perception de ma ville, et la même perception me facture chaque année une majoration pour n'avoir payé qu'un tiers. Comment me faire entendre sans risquer de me mettre à dos ladite perception ?